

TRAVAUX D'AIGUILLES - Saison 2025-2026

VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE № 06 77 30 44 18

NOM:) le :		M / F
Adresse:	CP/V	ille :		
Tél fixe :				
Mail (en lettres majuscules) : .		@		
Indiquez la source d'informa	tion qui vous a permis de nous connaître ? Dépliant	☐ Internet	☐ Intramuros	☐ Autre
<u>ADHESION</u> à Verneuil-Déter	nte : 17 € si adulte - 10 € si moins de 18 ans ou si l'adhésion est déjà payée, précisez le nom de la	section	•••••	
COTISATION à la Section : 8	3€		•••••	
	Α	PAYER:		
Autorisation à compléter obl	igatoirement pour la prise de photos et l'utilisation jusc	ηu'à la fin de	l'année calendai	re:
□ autorise □ n'autorise pas	Les photos prises en groupe afin de valoriser l'activité Tr site internet, calendrier, vidéo)	avaux d'aiguil	lles (article de pre	sse,
	nissance et accepter les conditions des statuts et du règle uil-detente87.fr, ainsi que du règlement ci-joint concern			TE
Date:	Signature:			
	présentant légal :			
Les informations recueillies sont a notre association. Elles peuvent de	ral de la Protection des Données (RGPD): nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitemer onner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les ir communication des informations vous concernant, veuillez-vou	s dispositions de	e la loi du 6 janvier	1978. Si voi

REGLEMENT POUR LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE TRAVAUX D'AIGUILLES AU SEIN DE VERNEUIL DETENTE - SAISON 2025-2026

Découper suivant le pointillé, remettre la partie haute du formulaire au Responsable de Section, conserver la partie basse (règlement interne)

Description de l'activité :

Apprentissage et pratique des travaux d'aiguilles avec échange de savoir (broderie, points comptés, canevas, tricot et crochet, etc. – à l'exclusion de la confection de vêtements). Mise à disposition de documentation

Les outils et matières premières (aiguilles, ciseaux, fils, tissus et toiles, etc.) sont à la charge des participants.

Conditions requises pour la pratique de l'activité :

Adultes et adolescents

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Horaires et lieu:

Consulter le site : <u>www.verneuil-détente87.fr</u> (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription:

Liste des documents à remettre au responsable de section au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité :

- Bulletin d'inscription signé des parents,
- Paiement adhésion + cotisation,

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE:

L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement : Modes de paiement acceptés :

Chèques (à l'ordre de Verneuil-Détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès de la responsable.

Règles principales à respecter :

Respect des lieux et la documentation :

Prière de respecter les locaux ainsi que la documentation mise à disposition pour consultation par Verneuil Détente.

Toute documentation empruntée doit faire l'objet d'une inscription sur le cahier de prêt. (Durée du prêt : 2 semaines maximum)..

Effets de valeur:

N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Blessure durant la pratique :

Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente:

La responsable de section est une personne bénévole, membres du Conseil d'Administration. A ce titre, elle est le représentante de Verneuil-Détente auprès de la section.

Responsable:

Emilienne COUSY: 05 55 48 05 30: 06 40 06 67 67